

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL

PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE 26 SEPTEMBRE 2023 À 19:00 HEURES À LA SALLE DU PERSONNEL

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Vérification des présences et du quorum
- 3. Droit de parole au public
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Adoption et suivi du procès-verbal du 13 juin 2023
- 6. Sujets de gestion:
 - 6.1. Nomination d'une secrétaire
 - 6.2. Élection à la présidence du CÉ (art. 56)
 - 6.3. Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)
 - 6.4. Adoption des règles de régie interne (art. 67)
 - 6.5. Adoption du calendrier des séances du CÉ (art. 67)
 - 6.6. Proposition d'une planification annuelle de travail
 - 6.7. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53 et 102)
 - 6.8. Information sur le projet éducatif
 - 6.9. Approbation d'activités et sorties scolaires 2023-2024 (art. 87)
 - 6.10. Approbation de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité (art. 85)
 - 6.11. Information sur les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 96.15)
 - 6.12. Adoption des campagnes de financement pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 94)
- 7. Sujets d'information:
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
 - 7.7. Représentant du personnel professionnel
- 8. Divers
- 9. Levée de la séance



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Véronic Bouffard déclare la séance ouverte à 19h03. De plus, celle-ci souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur implication en cette nouvelle année scolaire.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Véronic Bouffard, directrice

Membres parents Membres du personnel

Betty Sanon

Claude-Andrée Arbour, enseignante

Bertholi Gaspard

Justine Beaulieu, orthophoniste

Éric Portelance

Sylvie Cournoyer, SDG

Thierry Lesage

Marie-Audrey Caron, enseignante, absente

Karine Raby

Marc-André Magny, enseignant

Sabelle Sireis

Isabelle Sirois Camille Tremblay, soutien
Elisabeth Southern Danielle Ouimet, enseignante

Madame Véronic Bouffard présidera la séance jusqu'à l'élection de la présidence. Étant donné qu'il y a des nouveaux membres parents et membres du personnel, madame Bouffard demande à tous de se présenter.

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE2324-01 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2023

Suite à la lecture du procès-verbal du 13 juin 2023, il est proposé par madame Sylvie Cournoyer et appuyé par madame Danielle Ouimet d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2324-02 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 Nomination d'une secrétaire

Madame Véronic Bouffard propose madame Justine Beaulieu comme secrétaire. La proposition est acceptée à l'unanimité.

6.2 Élection à la présidence du CÉ (art. 56)

Madame Elisabeth Southern se propose à titre de présidente. Les membres appuient sa proposition. Celle-ci est élue à l'unanimité.

6.3 Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)

Monsieur Thierry Lesage se propose à titre de vice-président. Les membres appuient sa proposition. Celui-ci est élu à l'unanimité.

6.4 Adoption des règles de régie interne (art. 67)

Madame Véronic Bouffard présente les règles de régie interne et mentionne qu'il n'y a pas eu de changement.

Suite à ces précisions, il est proposé par madame Isabelle Sirois et appuyé par madame Danielle Ouimet d'adopter les règles de régie interne telles que proposées.

CE2324-03 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Adoption du calendrier des séances du CÉ (art. 67)

Madame Véronic Bouffard nous propose les 10 dates suivantes pour les séances qui auront toujours lieu les mardis soirs à 19 heures :

26 septembre 2023	17 octobre 2023	14 novembre 2023		
19 décembre 2023	23 janvier 2024	20 février 2024		
19 mars 2024	16 avril 2024	14 mai 2024		
11 juin 2024				

Les membres sont informés qu'il est possible d'annuler une séance au besoin si la direction n'a pas de point à présenter ou d'ajouter une séance exceptionnelle si une situation particulière se produit.

Il est proposé par monsieur Bertholi Gaspard et appuyé par monsieur Éric Portelance d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement (CÉ) tel que proposé.

CE2324-04 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Proposition d'une planification annuelle de travail

Madame Véronic Bouffard fait la présentation de la planification annuelle de travail pour l'année scolaire 2023-2024. Madame Bouffard précise que ces points sont obligatoires. Par contre, l'échéancier n'est pas figé et peut être devancé à la demande du CSSDA ou en fonction du développement des dossiers. La proposition est acceptée à l'unanimité.

6.7 Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53 et 102)

Madame Véronic Bouffard rappelle aux membres que depuis la Loi 40, tous les membres du CÉ, autant les membres parents que les membres du personnel, doivent obligatoirement suivre une formation qui a pour but d'accompagner chaque membre dans leurs fonctions et pouvoirs afin de les aider à prendre des décisions, dans le meilleur intérêt des élèves. Par la suite, les nouveaux membres pourront questionner ou commenter sur les sujets de la formation lors des prochaines séances du conseil d'établissement. Une reddition de compte sur la formation doit être faite annuellement.

6.8 Information sur les moyens prévus au projet éducatif

Madame Véronic Bouffard mentionne que les orientations du projet éducatif sont le bien-être et l'écriture en français. Le projet éducatif n'est toutefois pas encore rédigé. L'équipe-école s'affaire maintenant à réfléchir aux objectifs visés et les moyens à mettre en place.

Suite à ces informations et précisions, tous les membres sont en accord avec le contenu présenté.

6.9 Approbation d'activités et sorties scolaires 2023-2024 (art.87)

Madame Bouffard présente quatre activités/sorties scolaires : électrium (6^e année), musée de l'Holocauste (6^e année), ferme Intermiel (1^e année) et voyage à Ottawa (6^e année)

Il est proposé par madame Isabelle Sirois et appuyé par madame Camille Tremblay d'approuver les activités et sorties scolaires tel que présentées.

CE2324-05 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.10 Approbation de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité (art. 85)

Madame Véronic Bouffard présente le tableau de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité. Celle-ci mentionne que tous les thèmes doivent être vus en 2023-2024. Les contenus sont obligatoires sauf pour le préscolaire où les contenus sont disponibles et non obligatoires. Pour les élèves des classes TSA, les enseignants sont soutenus par une psychoéducatrice afin d'adapter le contenu aux particularités des élèves.

Q: Monsieur Portelance demande pourquoi ce sont uniquement les enseignants qui offrent le contenu.

R: Madame Bouffard explique que l'infirmière scolaire peut soutenir les enseignants dans la présentation et l'adaptation du contenu destiné aux élèves. Toutefois, il n'est pas réaliste que ce soit l'infirmière qui présente le contenu (plusieurs groupes, plusieurs écoles). Il est également précisé que les enseignants reçoivent de la formation sur le contenu à présenter et sur la manière la plus appropriée de présenter le contenu selon le niveau scolaire des élèves.

Q: Madame Betty Sanon demande si le contenu est présenté aux parents préalablement.

R: Madame Danielle Ouimet explique que les enseignants informent les parents des thèmes qui seront abordés dans les prochaines semaines en classe (généralement par courriel ou par le facteur de l'élève).

Q: Monsieur Éric Portelance demande s'il est possible de transmettre une date précise aux parents quant à la présentation de chaque thème.

R: Madame Danielle Ouimet explique qu'il n'est pas possible de fournir une date précise aux parents puisque la planification des enseignants est variable (ex: plusieurs élèves absents, élèves agités/non-disponible, etc).

Q : Madame Karine Raby demande si les thèmes abordés sont les mêmes dans toutes les écoles (ex : si déménagement d'une famille).

R: Monsieur Thierry Lesage explique que les thèmes à aborder sont déterminés par les institutions gouvernementales à l'échelle du Québec. Ainsi, toutes les écoles abordent le même contenu en éducation à la sexualité.

Q: Monsieur Éric Portelance s'est renseigné sur les contenus en éducation à la sexualité et il a trouvé des feuillets d'informations. Il demande si de la documentation sera partagée aux parents en cours d'année.

R: Madame Véronic Bouffard explique qu'aucune documentation n'est partagée d'emblée aux parents. Elle suggère que des liens utiles soient déposés sur le site internet de l'école ou dans le communiqué aux parents « L'Essen-ciel ».

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par monsieur Thierry Lesage et appuyé par madame Danielle Ouimet d'approuver la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité telle que présentée.

6.11 Information sur les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 96.15)

Madame Véronic Bouffard présente le document concernant les normes et modalités d'évaluation et demande aux membres s'ils ont des questions. Elle mentionne que les échelles ont été modifiées afin de refléter davantage les compétences des élèves (plutôt que les connaissances).

Q : Monsieur Éric Portelance demande à quoi font référence les notes ciblées dans le tableau des échelles de compétences.

R: Madame Véronic Bouffard explique que les notes sont présentes à titre indicatif seulement. L'élève est évalué selon les échelons seulement (1 à 5 si bulletin régulier et 3 à 5 si bulletin modifié). Ce sont des échelons qui sont transmis aux parents tout au long de l'année scolaire. Toutefois, il est nécessaire d'inscrire une note chiffrée au bulletin.

Suite à ces informations, les membres sont en accord avec les documents présentés.

6.12 Adoption de campagnes de financement pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 94)

Madame Véronic Bouffard propose 4 campagnes de financement :

- <u>Photos scolaires</u>: La vente de photos scolaires permet d'obtenir une ristourne sur chaque vente. La ristourne est déposée au Fonds à destination spéciale.
- <u>Danse</u>: Les billets vendus permettront de bonifier les installations et le matériel en éducation physique. La prochaine danse aura lieu le 19 octobre pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année (régulier et adaptation scolaire).
- <u>Vente de chandails</u>: La vente de chandails à l'effigie de l'école a un effet rassembleur et renforce le sentiment d'appartenance. La période d'achat a eu lieu en septembre.
- <u>Course Enduro</u>: La course Enduro est une activité sportive permettant d'amasser les fonds pour financer les activités scolaires (ex : kermesse).

Suite à ces informations, il est proposé par monsieur Éric Portelance et appuyé par madame Sylvie Cournoyer d'adopter la proposition des campagnes de financement telles que présentées.

CE2324-07 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.1 La présidence

Madame Elisabeth Southern n'a aucun sujet d'information à présenter.

7.2 La direction

Madame Véronic Bouffard mentionne qu'il y aura la prise de présence officielle des élèves le 29 septembre 2023. Par ailleurs, une pratique d'évacuation a eu lieu à l'école, en prévision de la pratique avec le service d'incendie de la ville. Finalement, le groupe 851 (adaptation scolaire) fera faire un projet culinaire avec les élèves. Ce projet sera présenté par un élève lors d'une prochaine séance du conseil d'établissement.

7.3 Représentant du comité de parents

Madame Betty Sanon n'a aucun sujet d'information à présenter.

7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire : Les élèves vivent une belle expérience en classe. Des phasmes font maintenant parti du groupe (insecte long qu'on surnomme le bâton). Ils feront de la compote de pommes en l'occasion de la fête des pommes. Les élèves auront des phasmes en classe. Une fête des pommes aura lieu en classe.

1re année : Du 18 septembre au 6 octobre, en collaboration avec Sonya, l'orthopédagogue, les élèves travaillent la conscience phonologique. Petites expériences scientifiques sur les pommes et dégustation de 4 variétés.

2e année : Rien de particulier à signaler.

3e année: Dans le cadre des sciences, les élèves de 3e année vivent actuellement le projet des « papillons », projet de sciences visant à observer la transformation de papillons du stade de la chrysalide jusqu'à la remise en liberté des papillons. Activité à roulettes à venir (patins, planches, trottinettes) mercredi le 27-09-2023.

4e année : Mise en place des routines de début d'année.

5e année : Mise en place des routines de début d'année.

6e année : Les robots Ozobot et microprogrammeur Microbit sont utilisés pour un premier projet! Premier roman lu en lien avec l'univers social: The Empress of Ireland. Le premier PM au gym pour les après-midi robotique sport a eu lieu. Les élèves avaient cuisiné de la croustade de pommes et des boules d'énergie.

Adaptation scolaire: Ils vont cuisiner des pommes d'amour (à la demande des élèves). Plusieurs élèves n'ont jamais goûté aux pommes d'amour. C'est une belle occasion de faire cette découverte culinaire et de travailler avec leurs défis en lien avec l'alimentation.

Anglais : C'est le début de l'année. Les élèves vont se lancer dans des projets sur ordinateurs.

Musique: les élèves TSA font du ukulélé et de la guitare (3° cycle). Le 1° cycle fait du chant accompagné d'instruments de percussions et de xylophones. Pour le 2° cycle c'est de la flûte. Avec madame Johanne, les élèves de 3e et de 5e année ont commencé le ukulélé, ceux-ci explorent les notes, la rythmique, le positionnement et certains accords. Ils chantent aussi la chanson du projet "culture à l'école" présenté par l'orchestre symphonique de Montréal avec Fanny Bloom. Celle-ci sera filmé et présenté pour participer au projet. Les groupes de 6e année font présentement de la théorie et ils ont complété leur première évaluation la semaine dernière. Ils apprennent à travailler la gamme majeure. Ils ont vu les altérations (dièse et bémol) et la hauteur des sons sur une portée.

Éducation physique: Les élèves se pratiquent pour les différentes courses en effort physique. De plus, ils pratiquent le drible de basketball. Enduro activité de financement: 13 octobre. Cross-country le 17 et 18 octobre, les parents sont invités à venir assister aux courses. Préparation de la soirée costumée du 19 octobre. Les élèves de l'escouade seront sélectionnés prochainement. Ce sera le retour des vendredis bleus, la vente des vêtements a bien fonctionné.

7.5 Représentant du Service de garde

Madame Sylvie Cournoyer mentionne que le début d'année est très bien amorcé. Thème du mois : les pommes. Il nous manque encore 2 éducatrices, on maintient un bon service grâce à notre organisation à l'interne. Semaine de la déclaration de clientèle : important d'être présent. Prochaine journée pédagogique, nous vivrons notre première sortie depuis longtemps nous irons au Mégamaze à Blainville.

7.6 Représentant du personnel de soutien

Madame Camille Tremblay n'a aucun sujet d'information à présenter.

7.7 Représentant du personnel professionnel

Madame Justine Beaulieu n'a aucun sujet d'information à présenter.

8. DIVERS

Aucun sujet n'est présenté.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 20h09.

CE2324-08 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Véronic Bouffard remet trois formulaires à compléter aux membres parents

- « Divulgation de renseignements personnels autorisation »
- « Déclaration d'intérêt »
- « Déclaration relative aux antécédents judiciaires »

Les documents ont été complétés et remis à madame Véronic Bouffard à la fin de la séance.

La présidente,	 	
Elisabeth Southern		
La directrice,		
Véronic Bouffard		